

19 Paopi

- 1. Tenue du concile d'Antioche contre Paul de Samosate**
- 2. Martyre à Fayoum de saint Théophile et de sa femme.**

1. En ce jour de l'an 280 se réunit un concile à Antioche pour juger Paul de Samosate qui fut consacré patriarche de cette ville. Satan lui suggéra que le Christ était un homme ordinaire, que Dieu a créé et choisi pour sauver l'humanité. Il croyait que le Christ était issu de Marie, que la Divinité ne s'était pas unie à lui mais l'a accompagné par sa propre volonté ! Il disait que Dieu n'était qu'une seule personne et ne croyait pas dans la Sainte Trinité : le Père, le Fils et le Saint Esprit.

Un concile fut convoqué à cause de ses hérésies. Ceci avait lieu quarante cinq ans avant le concile de Nicée, à l'époque de l'empereur Aurélien et du patriarche Denys, le 14^{ème} patriarche d'Alexandrie.

En raison de son âge avancé, le pape Denys ne put pas participer au concile. Il écrivit une lettre où il précisait que le Christ est le Fils et le Verbe de Dieu. Qu'Il est consubstantiel au Père et qu'Il Lui est égal dans la Divinité et l'éternité. Il précisait que la Sainte Trinité est constituée de trois personnes mais d'une seule divinité et que le Fils s'est incarné et s'est fait d'une seule nature : Dieu le Verbe incarné. Il se référa à l'ancien et le nouveau Testament. Il envoya cette lettre avec 2 prêtres parmi les savants de l'Eglise.

Treize évêques et deux prêtres se réunirent, convoquèrent Paul et le questionnèrent sur son hérésie qu'il ne nia pas. Les pères rassemblés réfutèrent ses théories, lui firent lecture de la lettre du pape Denys. Ils citèrent l'épître de l'apôtre saint Paul qui disait que le Christ est le Verbe de Dieu et « le reflet resplendissant de la gloire du Père, l'expression parfaite de son être »¹. Mais Paul ne se laissa pas convaincre et maintint sa croyance erronée. Alors ils l'excommunièrent ainsi que tous ceux qui partageaient son hérésie, et l'exilèrent de son siège. Ils édictèrent des canons que les fidèles suivent jusqu'à présent.

Que leurs prièrent soient avec nous. Amen !

2. Nous commémorons aussi le martyre à Fayoum de saint Théophile et de sa femme à l'époque de Dioclétien. Ils furent dénoncés auprès du gouverneur comme chrétiens. Il les fit venir et les questionna. Théophile et sa femme confessèrent leur Foi dans le Christ. Le gouverneur les fit alors enterrer vivant sous des pierres et ils obtinrent la couronne du martyre.

Que leurs prières soient avec nous et gloire soit à Dieu éternellement. Amen !



¹ Epître de saint Paul aux hébreux 1 : 3